



PROCES VERBAL CODIR DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU

6 janvier 2022 A 21H00

Page | 1

Lieu : TEAM MEETING

Membres CODIR présents :

- **ACAP :** GAULIN H, HEYER P (Président),
- **CNB :** PASCAUD L, GACHE B,
- **COPO Natation :** DEZON C,
- **USN24 :** VEYSSIERE F, MOREAUD S, BIL S,,
- **CN ST ASTIER :** BESSE E, BESSE F (Président)

Membres CODIR excusés :

- **ACAP :** GAULIN I,
- **CNB :**
- **COPO Natation :** ISSOT G (Problème de connexion),
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER:**

Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :** LEMOIGNE S,
- **CNB :** PAIOTTI J (Président)
- **COPO Natation :** LALLEMENT M,
- **USN24 :** BURON J,
- **CN ST ASTIER :** ROYE L,

Membres invités hors comité : Il s'agit des entraîneurs de club non élus au CODIR

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation:** ISSOT L en tant que Présidente,
- **USN24:**
- **CN MONTPON:**
- **CN ST ASTIER:**





1 Ordre du jour

Le Comité de Dordogne de Natation invite :

- Les membres du Comité Directeur,
- Les Présidents de clubs,

à assister au Comité Directeur du CD24 qui se tiendra le

JEUDI 6 JANVIER 2022 à 21 h 00

PAR TEAM MEETING sur le lien

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_MWQ3OTkzYzltNzQ4ZS00ODI2LWlwZmY0GVkYzA2GRkYTVi%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22c33d7708-3c3c-40b9-80b0-895313ec3211%22%2c%22Oid%22%3a%22db889fbc-f775-4e16-9a0b-2f02951b6e1b%22%7d

S'il s'agit de votre première réunion TEAM, vous pouvez copier le lien ci-dessus directement dans Chrome et suivre les indications demandées. Soit installer TEAM ou utiliser TEAM en ligne.

Ordre du jour

- | | |
|---|------|
| 1. Approbation documents | 5mn |
| o 2021 CDN24 CR 011 Rev 0 du 7 décembre 2021 | |
| 2. Financier | 60mn |
| o Position des comptes | |
| o Point licences | |
| o Bilan sur les ateliers 1 (Création d'un emploi) et 2 (Financement) | |
| o Contractualisation avec la Ligue. Analyse du document discuté et proposé par LNNA. | |
| o Budgets prévisionnels des sous-commissions: | |
| • Sportive | |
| • NGN : organisation d'une ou deux animations | |
| • Officiels | |
| • Investissements à venir (Financement à 40% plafonné à 4 000€ par le CD24) | |
| 3. Saison sportive Q4 2021 et crise sanitaire | 10mn |
| o Ajustement protocole COVID si besoin, | |
| o Programme de la compétition du 17/01/2022 Après-midi | |
| o NAN CUP sélection départementale | |
| 4. Questions diverses | 15mn |
| o Point communication | |
| o Point eau libre – organisation animation de l'été & préparation au « Beach Tour 2022 » réunion du 6/01/2022 | |
| o .../... | |

En comptant sur votre présence et en vous remerciant

Recevez mes sincères salutations

Laurent PASCAUD,

Cette convocation tient lieu d'ordre de mission





1. Approbation documents

- 2021 CDN24 CR 011 Rev 0 du 7 décembre 2021

Mise à l'approbation des documents ci-dessus :

- Oui : 10 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le document est approuvé à l'unanimité

2. Financier

- Position des comptes

COMPTE CHEQUES 1 N058062105220400000	6 704,18 EUR >
LIVRET CMSO N058062105220010000	22 792,90 EUR >
Total : 29 497,08 EUR	

La subvention du CD24 pour un montant de 3 474€ pour les équipements NGN a été réglé le 20/12. Il convient de déduire le montant de **4 461,13€** qui concernent l'achat des équipements NGN et la rétrocession des licences à l'USN24.

ACAP chèque NGN de 1 914,08€

CN St Astier chèque NGN de 1 761,05€

USN 24 chèque de 786€

Le calcul des paiements NGN est calculé sur le cumul de la subvention CD24 de 3 474€ et de celle de l'ANS de 1 800€.

Celle de l'USN24 est calculée au prorata des licences rétrocedées par la Ligue pour un montant de 4 800€.

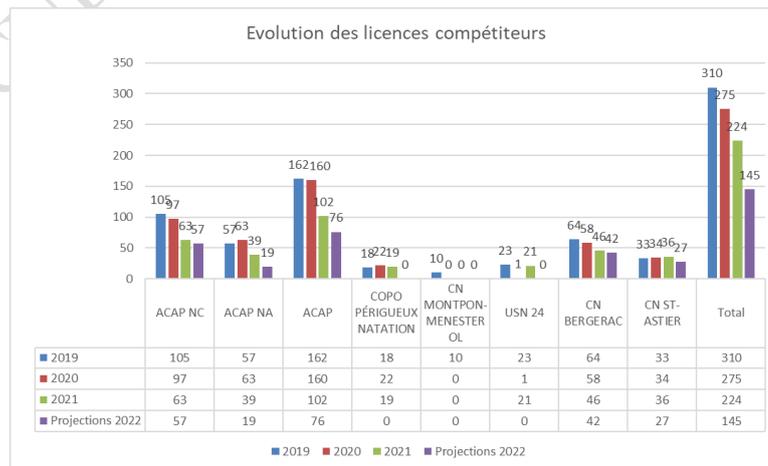
- Point licences



DORDOGNE									
État statistiques des licences et des clubs sur extraNat à la date du 05/01/2022 à 23h59									
<input checked="" type="checkbox"/> Affichage Général <input type="checkbox"/> Détail « Compétition » (CPT) <input type="checkbox"/> Détail « Natation Pour Tous » (NPT) <input type="checkbox"/> Détail « Autres licences » (DIV)									
024 - DORDOGNE (1606)	Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	Lic. Migr.	Saison N-1			Lic. en Att.
						05/01/21	Diff.	Tot. Sai.	
A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX (2458)	76	461	20	557	7	471	86	500	7
CN BERGERAC (873)	42	172	19	233	2	241	-8	247	1
CN ST-ASTIER (1023)	27	21	5	53	5	71	-18	71	--
COPO PÉRIGUEUX NATATION (368)	--	4	4	8	--	77	-69	81	--
UNION SARLAT NATATION 24 (2783)	--	8	8	16	--	10	6	176	--
(Clubs affiliés : 5) SOUS-TOTAUX	145	666	56	867	14	870	-3	1 075	8
(Clubs affiliés : 5) TOTAUX	145	666	56	867	14	870	-3	1 075	8

Analyse des licences compétiteurs qui impactent considérablement les recettes engagements alors que les clubs s'étaient engagés lors des discussions sur l'augmentation des engagements d'engager un maximum de nageurs.

	2019	2020	2021	Projections 2022		
ACAP NC	105	97	63	57	20	77
ACAP NA	57	63	39	19		19
ACAP	162	160	102	76	15	96
COPO PÉRIGUEUX NATATION	18	22	19	0	0	0
CN MONTPON-MENESTEROL	10	0	0	0	0	0
USN 24	23	1	21	0	20	20
CN BERGERAC	64	58	46	42	10	52
CN ST-ASTIER	33	34	36	27	10	37
Total	310	275	224	145	55	205
% licences compétiteurs	26,38%	25,82%	20,84%	16,61%		18,42%
ACAP	27,36%	26,02%	20,40%	13,48%		16,16%
COPO PÉRIGUEUX NATATION	30,51%	22,45%	23,46%	0,00%		0,00%
CN MONTPON-MENESTEROL	34,48%	0,00%				
USN 24	11,68%	6,25%	11,93%	0,00%		11,43%
CN BERGERAC	27,71%	22,39%	18,62%	18,03%		19,77%
CN ST-ASTIER	49,25%	45,95%	50,70%	50,94%		50,68%



Baisse considérable à l'ACAP et moindre au CNB qui est dans la fenêtre nationale. Les nageurs qui ont validé le challenge avenir ne peuvent plus s'engager dans ce challenge et doivent basculer vers la compétition.

Certains nageurs ont validé le challenge avenir mais ne peuvent pas avoir le pass'compétition en raison de la non réalisation des pass'sports de l'eau ce qui fait que cela fait remonter des anomalies au niveau ENF pouvant entraîner la suppression des agréments ENF et Label. Situation à régulariser pour la compétition du 23 janvier 2022.

- Relance sur les ateliers 1 (Création d'un emploi) et 2 (Financement)

➤ **Atelier 1 : Réflexion sur la création d'un emploi à temps partiel pour permettre un meilleur développement de la natation et des pratiques en Dordogne**

⇒ Membres du groupe : Baptiste (rapporteur), Fabrice, Frédéric, Patrick, Sandrine.

⇒ Invitation à transmettre par Baptiste pour une réunion semaine prochaine – Echanges possibles avec des membres de ce groupe si les personnes ne peuvent pas se rendre disponibles.

➤ **Atelier 2 : Financier : comment trouver de nouveaux revenus pour palier à la suppression des rétrocessions des licences de la LNNA**

⇒ Membres du groupe : Laurent & Serge, Christel, Sarah, Patrick, Sandrine.

⇒ réunion tenue le mercredi 15/12 à 21h par Team avec Christel, Serge, Huguette et Laurent

➤ Service n°1 : Sponsoring avec un gain en pouvoir d'achat pour chaque licencié



1 minute sur SPORXYNEO = gagnez 10€*

SPORXYNEO + votre club

SPORXYNEO met en place avec votre club "Le Reflex SPORXYNEO !"

LE REFLEX SPORXYNEO

SPORXYNEO et votre club s'associent pour vous faire gagner **du pouvoir d'achat !**

Chaque mois, recevez les tops remises qui vous permettront d'économiser, en moyenne, **300€ par an** dans vos enseignes préférées.

Pourquoi cette collaboration ?
Grâce au poids du sport (>11 Millions de licenciés), nous négocions des remises auprès des grandes enseignes.
En nous associant à votre club, pratiquer le sport de votre choix vous permet de bénéficier de ces économies.

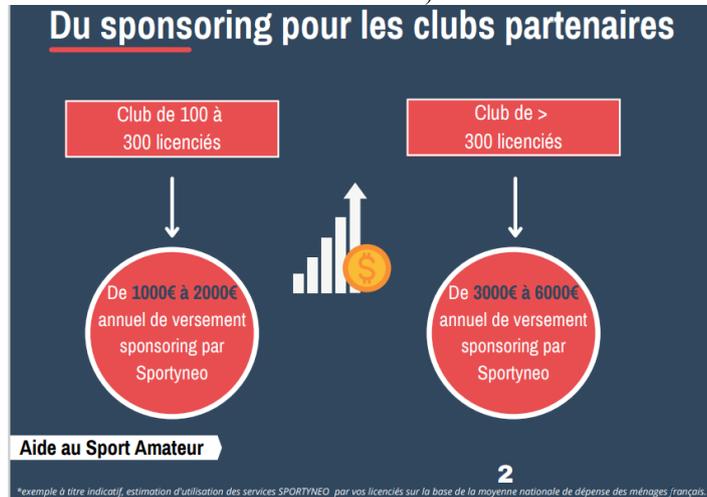
Comment ça marche ?

Rendez vous sur www.sportyneo.com cliquer sur le bouton "Bons d'achat"	Choisissez votre enseigne désirée puis le montant du bon d'achat souhaité. La remise est immédiate!	Payez votre bon d'achat et recevez le par e-mail. Présentez le en caisse en magasin ou en ligne
---	---	---

Tous les bons d'achat remisés sont cumulables avec les offres promotionnelles ou les codes promo. Ils sont utilisables en plusieurs fois pendant un an, en ligne ou en magasin.

Cliquez ci-dessous pour voir la démo vidéo

Pour les clubs et comités partenaires (diffusion de nos newsletters mensuelles auprès de leurs adhérents) :



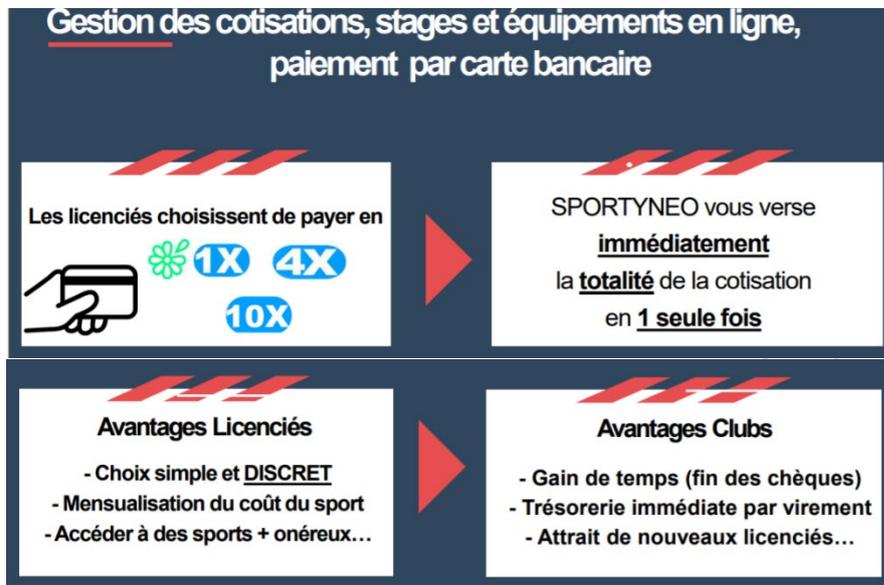
Pour votre comité (présentation de nos services à vos clubs, intégration de notre site sur votre site...)

Nous pourrions reverser à votre comité 10% des montants de sponsoring cumulés par les clubs de votre département.

Cette proposition qui n'engage aucun investissement et qui semble « sans risque » est recommandée à l'unanimité par les membres de cet atelier.

➤ Service n°2 : **la mensualisation du paiement des cotisations.**

- ✓ L'étalement du paiement des cotisations sur 10 mois facilitant l'accès au sport (soulage notamment les budgets rentrés des familles avec 2-3 enfants) et l'attrait de nouveaux licenciés.
- ✓ et pour les clubs c'est un gain de temps dans la gestion et le suivi des paiements en plus d'une **trésorerie immédiate**, puisque nous versons par avance le montant des cotisations aux associations et assurons le suivi du paiement mensualisé des adhérents.



A discuter avec les clubs si il y a un intérêt à mensualiser les paiements des licences.

- Contractualisation avec la Ligue

Le document discuté est attaché en annexe de ce compte rendu et a été diffusé aux membres du CODIR en juin 2021 et la veille de la réunion.

- A la lecture du document, ce document de contractualisation mélange un peu tout, les pratiques et la compétition avec de nombreux indicateurs difficiles à mesurer et qui font office de fourre-tout. On a à faire à une usine à gaz et non à un vrai partenariat entre la Ligue, le Comité et les clubs.
- L'objectif ressenti par les membres du CODIR c'est une orientation uniquement financière avec des critères complexes, répétitifs avec le PSF ou la labellisation et non totalement maîtrisés du comité car ils dépendent des clubs. Il s'agit :
 - Obligation de se former au travers de l'ERFAN et non avec la formation fédérale de la FFN ou d'autres régions plus attractives que ce soit sur les programmes proposés ou que ce soit financier.
 - Non cumulation des montants rétrocedés. En faisant un développement complet et en respectant la totalité des critères, le comité ne peut prétendre qu'à un maximum de 2€ la licences, ce qui représente sur une année une recette de 2100€, soit 3 fois moins qu'auparavant.
 - De mettre en place en un investissement important pour aucun retour. L'embauche d'un agent de développement à quart ou tiers temps ne pourra pas permettre de réaliser les objectifs.
 - Aucun support de la Ligue qui ne met en place aucune politique aquatique de développement, du type achat de bassins mobiles, partenariat avec la région pour des développements sur le territoire, etc.



- Impossibilité de mener des actions sur une saison sportive car elles nécessitent de la préparation, des discussions et de la concertation entre différents intervenants et notamment les collectivités. Une échelle de temps de 4 ans soit une olympiade nous parait plus pertinent.
 - De supprimer tous les critères redondants comme les formations, 100% licences, indicateurs compétiteurs, etc.
 - De vérifier avec le service juridique de la FFN si ce type de contrat de contractualisation est conforme à la législation, à nos statuts et au code du sport.
- En conclusion, nous refusons en l'état ce contrat de contractualisation pour les critères énoncés ci-dessus et considérons que notre politique de développement doit s'orienter uniquement vers le développement des pratiques que sont le NGN, NFBE et NFS, Waterpolo, JAN, Eveil Aquatique et NA. Le développement de nouvelles pratiques, l'organisation d'animation avec nos clubs avec le support d'un agent de développement pour coordonner nos activités avec les collectivités nous permettra rapidement d'être financièrement plus autonome et que notre développement profite à nos clubs et en cascade au comité avec un contrat gagnant gagnant pour nous tous. Un programme d'objectif comme le reflète notre plan de développement émis en 2020 pour l'olympiade en cours et qui valorise la politique fédérale (FFN et Ligue).
- Ce type de contrat creusera un fossé entre nos clubs et la FFN avec l'abandon du 100% licences et la création de clubs omnisports avec un club sportif affilié et un autre club non affilié pour toutes les autres activités. Ce n'est pas ce que nous souhaitons et considérons que nous n'avons pas besoin d'indicateurs pour savoir si une politique de développement est mis en place correctement.



Mise à l'approbation du contrat d'objectif de la Ligue:

- Oui : 0 voix
- Non : 8 voix
- Abstention : 2 voix

Le document de contractualisation est refusé selon les critères énoncés.





- Budgets prévisionnels des sous-commissions:
 - Sportive.
 - NGN : organisation d'une ou deux animations. Priorité donnée à une animation sur le site de la Jemaye et au Beach Tour.
 - Officiels. Point à faire sur des achats (polos, etc.)
 - Investissements à venir (Financement à 40% plafonné à 4 000€ par le CD24).
 - En fonction de l'atelier 1, un équipement informatique sera nécessaire pour l'agent de développement. A budgétiser.
 - Renouvellement du PC de Ex Sylvie dont les mises à jour sont impossible depuis octobre 2022. A budgétiser.
 - Système de sonorisation portable à partir d'un PC (ci-dessus) pour pallier de sonorisation des piscines. A budgétiser. Voir avec la personne à l'ACAP qui s'occupe de la sonorisation pour nous conseiller et optimiser le choix et l'achat.

3. Saison sportive Q4 2021 et crise sanitaire

- Ajustement protocole COVID suite à l'augmentation des cas de COVID,
 - Pas de changement supplémentaire pour l'instant dans l'attente de la validation du pass vaccinale.
 - Généralisation maintenant du masque partout y compris pour les nageurs (excepté lors de la pratique)
 - Public interdit. Pour BdB public autorisé avec un siège mini entre chaque personne dans les 4 directions.
- Programme de la compétition du 16/01/2022 Après-midi,
 - Un seul club engagé actuellement. Patrick regarde avec l'ACAP et Baptiste contactera St Astier vendredi matin.
 - Si seul le CNB devrait avoir des nageurs, cela implique que la compétition ne pourra pas se tenir en raison de la règle fédérale de deux clubs minimums et à minima 20 résultats valides.
 - L'ACAP engagerait ses nageurs lors de la compétition à Périgueux. Avec les contaminations actuelles, il serait souhaitable de nager ce que l'on peut nager dans l'immédiat et d'éviter de le nager à une date ultérieure.
 - Risque aussi pour les officiels où uniquement 6 officiels sont enregistrés (4 ACAP et 2 CNB). Possibilité de faire la compétition sur 4 lignes.
 - Fabrice Grassein a démissionné du club de St Astier et est remplacé par Vanessa Vollet
 - *Informations post meeting en bleu.*





- Programme proposé par la commission sportive et qui sera mis en ligne. Les épreuves du challenge avenir seront positionnées sur une compétition dédiée le même jour:

- 50 dos avenir et jeune 1
- 50 pap avenir et jeune 1
- 100 Nage libre avenir et jeune 1
- 800 nage libre jeune 2 et 3
- 50 brasse avenir et jeune 1
- 50 nage libre avenir et jeune 1
- 400 4 N jeune 2 et 3
- 100 4 N avenir et jeune 1

- St Astier devrait présenter 6 à 7 nageurs

- NAN CUP sélection départementale

- La date limite pour nager les épreuves du 800NL, 400 4N et 400NL est le 16/2/2022.
- Il sera compliqué d'avoir une équipe Dames et nous aurions une équipe Messieurs.
- Nous devons présenter des équipes les plus compétitives mais pour la vitrine de la Natation en Dordogne et vis-à-vis de notre engagement envers le Conseil Départemental, même un nageur ou nageuse qui nagerait « lentement » pourra intégrer l'équipe.

4. Questions diverses

- Point communication. Non discuté
- Point eau libre
 - Organisation animation de l'été.
 - Préparation au « Beach Tour 2022 » réunion du 6/01/2022. Patrick a présenté ce qui s'est dit à la réunion de ce jour à 18h. La présentation sera diffusée dès réception par le CD24. Il est important que les clubs se mobilisent pour capter de la licence en complément de l'offre JAN.
Une réunion dédiée sera réalisée avec les Présidents de clubs, la commission NGN et les entraîneurs avant la fin janvier 2022. (action Patrick)
- France Elite à Limoges :
 - Appel aux bénévoles
 - Il est demandé par le comité d'organisateur si des bénévoles seraient intéressés pour aider à la préparation en amont sur un sujet précis et lors de la manifestation.
 - Idem pour les officiels où les officiels des départements limitrophes seront prioritaires. La compétition dure 6 jours, du 5 au 10 avril 2022 mais un bénévole ne peut être présent qu'une ou plusieurs journées.
 - Organisation déplacement jeunes pour porter les bannettes
 - Proposition pour expédier des jeunes nageurs des clubs pour participer à la logistique au bord du bassin comme des ramasseurs de balles au foot ou au rugby. Voir pour organiser un bus le mercredi ou le samedi/dimanche ou un système de





Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Contrat d'objectifs saison 2021-2022

Siège social : Maison régionale des Sports – 2 rue de l'Université 33400 Talence
Tél : 05.56.98.77.34 / Mél : contact@ffnatationlna.fr

Date 04/11/2021

Entre :

La Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Représentée par son Président : Monsieur Marc DEBERGHES

Et :

Le Comité Départemental de la DORDOGNE

Représenté par son Président : Monsieur Laurent PASCAUD

Il est convenu ce qui suit :

1. OBJET DU CONTRAT D'OBJECTIFS

1.1. Définition du contexte Nouvelle Aquitaine

La Ligue Nouvelle Aquitaine s'est dotée d'un **Projet Régional de Développement** afin de promouvoir les activités de la Natation, d'élever la qualité et le niveau des pratiques dans toutes les disciplines.

1. L'enseignement de la natation.
2. Le développement sportif dans toutes les disciplines avec comme objectifs :
 - Permettre à chaque licencié d'atteindre son plus haut niveau personnel ;
 - Augmenter la représentation nationale et internationale dans toutes les disciplines.
3. La Ligue citoyenne et engagée avec comme objectif :
 - D'augmenter le nombre de clubs et de pratiquants ;
 - De répondre aux attendus du "Plan Paris 2024".
4. Activités non compétitives :
 - Il est souhaitable que Le comité Départemental propose un référent des "activités non compétitives", Nage forme santé, Nage forme bien être, Eveil aquatique, nage en grande nature,
 - Les Comités Départementaux sont chargés d'assurer la déclinaison Départementale du projet de la Ligue.

1.2. Les Projets Départementaux

Chaque département élabore son propre projet en articulant le Projet de Développement de la Ligue à son contexte, sa propre stratégie et ses ressources.

Ce projet est appelé "**PROJET DÉPARTEMENTAL DE la DORDOGNE** »

Ce projet Départemental sert de matrice au Contrat d'objectifs passé entre la Ligue Nouvelle Aquitaine et chaque département.

Ce Projet Départemental est conduit par le Président du Comité Départemental. Il est piloté par un Référent Départemental et mis en œuvre par un Conseil Technique Départementale (CTD).

1.3. Le Conseil Technique Départemental

Composition idéale du CTD

- Le Président du Comité Départemental
- Le Référent Départemental
- Un responsable du développement sportif pour chaque discipline
- Un responsable de l'enseignement de la natation
- Des membres aux missions définies et désignés par le Comité Départemental,

Missions du Référent Départemental

- Elaboration et suivi du Projet Départemental
- Coordination et animation du CTD
- Gestion de l'ENF dans le département
- Promotion, organisation et pilotage des premiers niveaux de formation : BF1,....
- Identification dans le cadre du CTD des collectifs départementaux et le suivi de leur évolution
- Organisation et pilotage des regroupements de ces collectifs
- Animation des formations autour de ces collectifs
- Promotion et pilotage institutionnel des actions "J'apprends à nager",.....

2. OBJECTIFS ET MODALITÉS

La Ligue Nouvelle-Aquitaine entend inciter les Comités Départementaux à s'engager dans une dynamique de projet.

Chaque Comité Départemental est invité à **construire un Projet Départemental** :

- Le Projet Départemental s'appuiera sur les orientations définies par le Projet de ligue.
- Le Projet Départemental sera contextualisé, **répondant aux spécificités du département.**

2.1. Actions prévisionnelles

N°1 : Participer à la politique de formation de l'ERFAN.

Les actions mises en place doivent s'inscrire dans les objectifs du projet de Ligue suivants :

- *Former tous les intervenants des activités de la natation (les bénévoles, les vacataires occasionnels et les professionnels en CDD ou en CDI) ;*
- *Les encadrants de toutes les disciplines ;*
- *Les encadrants de toutes les pratiques (ENF, en fonction des possibilités de Compétitions, Nagez forme santé, Nagez forme bien-être...)* ;
- *Créer les conditions d'un partage des mêmes valeurs pédagogiques et techniques dans tous les clubs FFN de la Ligue Nouvelle-Aquitaine ;*

- *Faire de la Formation Continue l'un des axes majeurs du développement de la Ligue Nouvelle Aquitaine.*

Objectifs opérationnels poursuivis

- ✓ Assurer les premiers niveaux de formation fédérale ;
- ✓ Accompagner les clubs dans un processus de formation continue des éducateurs ;

Programme prévisionnel des actions prévues pour l'année

1. Mise en place des formations des Evaluateurs ENF
2. Mise en place d'une formation MSN durant l'année sportive sur le département :
3. Participation du référent, des responsables du développement sportif et de l'enseignement de la natation à une journée annuelle de formation continue organisée par l'ERFAN
4. Regroupement des éducateurs des clubs pour une journée de réflexion et de travail sur l'enseignement de la natation

N°2 : Élever le niveau et la qualité des pratiques du niveau départemental.

Les actions mises en place doivent s'inscrire dans les objectifs du projet de Ligue suivants :

- ✓ *Permettre à chaque licencié pratiquant la discipline de son choix, d'atteindre son plus haut niveau personnel.*
- ✓ *Amener un plus grand nombre de pratiquants ou d'équipes préalablement ciblées, à franchir les niveaux qui les séparent de la haute performance.*

NATATION COURSE

Objectifs opérationnels poursuivis

Programme prévisionnel des actions prévues pour l'année (Pouvant être précisé en annexe)

Des collectifs départementaux seront identifiés et les effectifs seront regroupés pour des stages, des sélections ou des compétitions visant à l'amélioration de la qualité des pratiquants.

Ces regroupements serviront de support à des actions de formation.

L'organisation et le pilotage des actions quand elles sont validées par le Comité directeur du Département sont confiés à la commission sportive départementale et au Référent Départemental.

1. PERFECTIONNEMENT DES CADRES

- Mise en place de la réforme des officiels de natation course,
- Formation des évaluateurs niveau 1 et 2 et 3
- Séances de formation pour aligner et faire évoluer le programme départemental natation course sur les modifications nationales pour les catégories Avenirs, Jeunes et perfectionnement.
- Séance de formation pour aligner le programme natation artistique sur le programme national.
- Fonctionnement de l'équipe technique départementale en liaison avec la politique de la Ligue

2. PERFECTIONNEMENT DES DIRIGEANTS ET DES CADRES

- Mise en place de la réforme des officiels

- Formation aux nouveaux logiciels fédéraux (ExtraNat licences, ENF et compétition. Mise à niveau du logiciel 3 à 4 fois par an).
- Formation aux nouveaux règlements. Mise en place de sessions de recyclage officiels,
- Formations d'officiels Jeunes.
- Formation de base pour tous les nouveaux dirigeants.
- Création d'outils de formation multimédia.
- Structuration de la Commission des Juges et Arbitres avec la désignation des assistants formateurs.

3. ORGANISATION DE COMPETITIONS

- Projets de compétitions nationales ou régionales :
- Recensement bassins : 25m, 50m, annuels et activités estivales,
- Championnat Régional Interclubs TC, Nationales,
- Compétitions
 - Natation Course
 - Water-Polo
 - Plongeon
 - Natation Artistique
 - Eau Libre
 - Création d'une Coupe d'eau libre sur le département
- Formation et mobilisation des dirigeants de tous les clubs pour ces organisations

NATATION ARTISTIQUE

Objectifs opérationnels poursuivis

Pour tous les départements :

Faire découvrir la Natation Artistique et favoriser la création de nouvelles sections

Pour les départements dotés de clubs engagés dans la discipline :

Augmenter le nombre de nageuses titulaires du "Synchro Argent"

Programme prévisionnel des actions prévues

Des collectifs départementaux seront identifiés et les effectifs seront regroupés pour des stages, des sélections ou des compétitions visant l'amélioration de la qualité des pratiquants.

Ces regroupements serviront de support à des actions de formation.

L'organisation et le pilotage de l'action sont confiés au référent régional de la discipline avec le soutien du Référent Départemental.

Supports de référence,

- ✓ *Le Plan d'actions Natation Artistique*
- ✓ *Le livret de construction de la nageuse*

PERFECTIONNEMENT DES DIRIGEANTS ET DES CADRES

- Mise en place de la réforme des officiels
- Formation aux nouveaux logiciels fédéraux (ExtraNat licences, ENF et compétition. Mise à niveau du logiciel 3 à 4 fois par an).
- Formation aux nouveaux règlements. Mise en place de sessions recyclage officiels,

- Formations d'officiels Jeunes.
- Formation de base pour tous les nouveaux dirigeants.
- Création d'outils de formation multimédia.
- Structuration de la Commission des Juges et Arbitres avec la désignation des assistants formateurs.

Organisation de journées de promotion de la Natation Artistique

Actions de territoire → 1^{er} cycle de formation des nageuses « Avenirs »
 → 1^{er} cycle de formation des nageuses « Jeunes »

WATER POLO

Objectifs opérationnels poursuivis

Pour tous les départements :

- ✓ Faire découvrir le Water-polo et favoriser la création de sections

Pour les départements dotés de clubs engagés dans la discipline :

- ✓ Augmenter le nombre de joueurs

Programme prévisionnel des actions prévues pour l'année

Des collectifs départementaux seront identifiés et les effectifs seront regroupés pour des stages, des sélections ou des compétitions visant l'amélioration de la qualité des pratiquants.

Ces regroupements serviront de support à des actions de formation.

L'organisation et le pilotage de l'action sont confiés au Référent Départemental en lien avec le référent régional de la discipline.

Supports de référence :

- ✓ *Le Plan d'actions Water-polo*
- ✓ *Le livret de construction du joueur*

Organisation de journées de promotion du Water-polo : Mini polo, Polo Découverte, Polo Nat, Beach Polo

PLONGEON

Objectifs opérationnels poursuivis

Pour les départements dotés de clubs engagés dans la discipline :

- Faire découvrir le Plongeon et favoriser la création de sections
- Participer à la politique régionale de développement du Plongeon

Programme prévisionnel des actions prévues pour l'année

- Des collectifs départementaux seront identifiés et les effectifs seront regroupés pour des stages, des sélections ou des compétitions visant l'amélioration de la qualité des pratiquants.

Ces regroupements serviront de support à des actions de formation.

- L'organisation et le pilotage de l'action sont confiés au Référent Départemental en lien avec le référent régional de la discipline.

Supports de référence :

- ✓ *Le Plan d'actions du Plongeon*
- ✓ *Le livret de construction du plongeur*

- | |
|---|
| ○ Organisations de journées de découverte et de promotion du plongeon |
|---|

EAU LIBRE

Pour tous les départements :

Faire découvrir les activités EAU LIBRE au plus grand nombre et favoriser la création de nouvelles sections

Programme prévisionnel des actions prévues pour l'année (Pouvant être précisé en annexe)

Des collectifs départementaux peuvent être identifiés et regroupés pour des stages, des sélections ou des compétitions visant à l'amélioration de la qualité des pratiquants.

Ces regroupements serviront de support à des actions de formation.

L'organisation et le pilotage des actions quand elles sont validées par le Comité directeur du Département sont confiés à la commission sportive départementale et au Référent Départemental.

4. PERFECTIONNEMENT DES CADRES

- Mise en place de la réforme des officiels EAU LIBRE,
- Séance de formation pour aligner le programme EAU LIBRE sur le programme national.
- Fonctionnement de l'équipe technique départementale en liaison avec la politique de la Ligue

5. PERFECTIONNEMENT DES DIRIGEANTS ET DES CADRES

- Mise en place de la réforme des officiels
- Formation aux nouveaux logiciels fédéraux (ExtraNat licences, ENF et compétition. Mise à niveau du logiciel 3 à 4 fois par an).
- Formation aux nouveaux règlements. Mise en place de sessions de recyclage officiels,
- Formations d'officiels Jeunes.
- Création d'outils de formation multimédia.
- Structuration de la Commission des Juges et Arbitres avec la désignation des assistants formateurs.

6. ORGANISATION DE COMPETITIONS

- Projets de compétitions nationales ou régionales :
- Recensement des lieux et clubs annuels et activités estivales participants,
- Faire découvrir les activités EAU LIBRE et favoriser la création de sections
- Création et participation aux coupes de France et programme Régional
- Formation et mobilisation des dirigeants de tous les clubs pour ces organisations

N°3 : Augmenter le nombre de licenciés et devenir un département citoyen et engagé.

Les actions mises en place doivent s'inscrire dans les objectifs suivants du projet de Ligue :

1. Le nouveau projet de la Fédération Française de Natation pose comme objectif prioritaire l'augmentation du nombre de licenciés et proposera pour cela un nouveau dispositif financier concernant le coût des licences. La FFN entend mettre en œuvre un partenariat avec les ligues intitulé "Contractualisation territoriale". Cette contractualisation centrée sur l'augmentation du nombre de licenciés est en cours d'élaboration et les Comités Départementaux seront des acteurs clés pour atteindre cet objectif.

2. Le Ministère entend mettre en œuvre le Plan « **Paris 2024** ». Ce programme consiste à garantir que le sport en général, et la natation en particulier, joue effectivement un rôle fort et concret dans l'éducation à la citoyenneté et le "vivre ensemble", mais aussi dans l'emploi, la formation, l'insertion et dans la restructuration des territoires autour d'équipements favorisant la mixité sociale.

La FFN s'engage dans le plan « **Paris 2024** » sur deux domaines larges :

* Renforcer l'accès à la pratique sportive du plus grand nombre :

- Les enfants vis à vis desquels notre système social ne peut plus tolérer que beaucoup d'entre eux soient encore soumis aux risques de la noyade.
- Les jeunes qui en sont le plus éloignés en leur permettant une pratique éducative, régulière et encadrée au sein des clubs, notamment dans les quartiers difficiles et les zones rurales.
- Les publics adultes pratiquant notre sport dans une approche "SANTÉ".

* Favoriser la transmission des valeurs citoyennes en faisant du club un lieu de cohésion sociale, en particulier dans deux domaines :

- **L'accompagnement** au Projet de club
- Le développement de l'emploi et la professionnalisation

Objectifs opérationnels poursuivis

- Augmentation du nombre de licenciés,
- Développement de l'opération "j'apprends à nager" Aisance Aquatique,....
- Promouvoir la Santé par la Natation et contribuer ainsi à la politique de santé publique.

Programme prévisionnel des actions prévues pour l'année

- Développer une stratégie d'augmentation des licenciés en s'appuyant sur la réforme fédérale des licences
- Promouvoir et développer l'opération « J'apprends à nager », « Aisance Aquatique » autour d'une action « clé en main ».
- Promouvoir et développer les pratiques « Natation Santé » dans les clubs du département

2.2. Soutien de la Ligue Nouvelle-Aquitaine aux Comités Départementaux

Cette convention d'objectifs entre le comité départemental et la ligue Nouvelle Aquitaine a pour but d'aider les départements à se structurer en accompagnant les clubs vers un développement en définissant le rôle de chacun en corrélation des objectifs fédéraux.

Pour une ristourne sur licences une structuration de base des départements est demandée 1€ par licence :

50% des clubs ont mis un licencié en Formation ERFAN ou INFAN,

100% des clubs participent aux AG département et Ligue,

75% des clubs ont au moins 2 officiels en formation dans une discipline,

50% des clubs ont mis en place le JAN, Aisance Aquatique, Classes Bleues, ...

Organisation d'une activité non compétitive style découverte,

100% des clubs sont au 100% licences,

Participation à la Coupe des Dpts,

Plan de développement du Département 2021/2024 avec des statuts en conformité avec les statuts de la Fédération.

Saison 09.20 à 08.21

Nombre de licenciés : 1075

Nombre de clubs affiliés et Activités Estivales : 5/1

Nombre de bassins et en activité : 27/8

100% des clubs au 100% licences : oui

Nombre de clubs affiliés présents AG : département :

Ligue : 4

Nombre de clubs avec une formation ERFAN : 3

Nombre de clubs avec des formations officiels : 4

Nombre de clubs avec une section :

NC : BERGERAC Nat Artistique : Eau Libre :
Plongeon : Maitres : WP :
Nombre de nageurs qualifiés aux Chpts Ligue 50M: 33
Nombre de nageurs qualifiés aux Chpts Nx : N2 50M : Jeunes 50M : Junior 50M :
Open 50M : 0 Elite 50M : 0
Nombre de nageurs qualifiés en Equipe de France : 0
Liste d'organisations découvertes : EL, Nat Art, WP,
Nombre d'éducateurs NFS : 0

Les départements peuvent par une mise en application du contrat d'objectifs, sur la saison en cours, augmenter le montant de la ristourne par la réalisation d'objectifs supplémentaires en choisissant les thèmes proposés :

4 des clubs du Département ont engagé une formation ERFAN, INFAN, ...
3 de clubs du Département ont en formation au moins dans 2 disciplines,
Augmentation du nombre des licences du Département à hauteur de 1200 licences,
Augmentation du nombre des clubs, bassins ou lieux naturels du Département avec une activité à hauteur 10 lieux, mini 1 club ou 1 bassin non utilisé A-1,
Organiser une activité compétitive de Ligue, NC, EL, Nat ART, WP,
Augmentation du nombre de qualifiés du Département à hauteur 40 aux Chpts de Ligue,
Augmentation du nombre de qualifiés du Département à hauteur 2 aux Chpts jeunes, Junior, Elites, mini 1
Organisé une action découverte, NFS, WP, EL, JAN, Aisance Aquatique, non pratiquée A-1,

0.5€ supplémentaire par licence pour 3 à 4 thèmes réalisés,
1€ supplémentaire par licence pour 5 à 6 thèmes réalisés,
1.5€ supplémentaire par licence pour 7 et plus thèmes réalisés.
Montant non cumulable

Exemple ristourne de base 1€ réalisation de 5 thèmes ristourne complémentaire 1€ soit 2€ par licence.

Le versement de la ristourne aux départements est réalisé en 3 étapes 0.5€ par licence au fin novembre, 0.5€ au fin février et le solde au fin juillet en fonction des résultats des objectifs de la saison précédente.

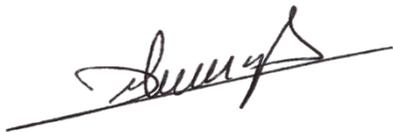
2.3. Durée du contrat d'objectifs

Le présent Contrat d'objectifs prend effet à compter du..... pour l'année sportive

Il peut être modifié où prendre fin avant le terme fixé sur l'initiative de l'une ou l'autre des parties au cours de la saison sportive.

2.4. Modalités de suivi et d'évaluation

Le Comité départemental adressera chaque année un bilan des actions prévus dans le Contrat d'objectifs. Ce bilan devra permettre l'évaluation du département en référence aux divers indicateurs retenus. Le Conseil des Départements pourra initier une réflexion collective sur la manière dont les projets départementaux se déroulent



Indicateurs

<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre d'évaluateurs ENF formés,</i> ▪ <i>Nombre de formation MSN engagées et éducateurs formés sur le département,</i> ▪ <i>Nombre d'éducateurs de clubs regroupés lors de la journée sur l'enseignement de la natation</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Créer des objectifs départementaux pour tous les niveaux de compétition à partir du Pass'compétition</i> ▪ <i>Augmenter le nombre de compétiteurs participant à des compétitions départementales de Ligue et Nationales</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de compétiteurs,</i> ▪ <i>Nombre de clubs du département annuels et activités estivales,</i> ▪ <i>Nombre de nageurs et clubs du département aux Championnats Régionaux, N2, France jeunes, France junior, France Elite, ...</i> ▪ <i>Nombre de bassins annuels et activités estivales actifs, ...</i> ▪ <i>Nombre de classes sportives ,</i> ▪ <i>Nombre d'officiels formés,</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de clubs avec une section Nat Artistique sur le Département,</i> ▪ <i>Nombre de journées de découverte de la Natation Artistique,</i> ▪ <i>Nombre de pratiquants Nat Artistique sur le département,</i> ▪ <i>Nombre de pratiquants et clubs du département aux Championnats Régionaux, N2, France jeunes, France junior, France Elite, ...</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de clubs avec une section WP sur le Département,</i> ▪ <i>Nombre de journées de découverte du Water-polo,</i> ▪ <i>Nombre de joueurs WP dans le département,</i> ▪ <i>Nombre de joueurs sélectionnés dans les équipes de Ligue, Nationales, ...</i>
<p>Pour les départements dotés de clubs engagés dans la discipline</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de journées de découverte du Plongeon,</i> ▪ <i>Nombre de clubs et plongeurs sur le département....</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de compétiteurs, clubs participants ou avec une section Eau Libre</i> ▪ <i>Nombre de clubs du département avec une section EAU LIBRE,</i> ▪ <i>Nombre de nageurs et clubs du département aux Championnats Régionaux, N2, France jeunes, France junior, France Elite, ...</i> ▪ <i>Nombre de lieux actifs, ...</i> ▪ <i>Nombre de classes sportives ,</i> ▪ <i>Nombre d'officiels formés,</i>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre total de clubs et licenciés,</i> - <i>Nombre de clubs engagés dans l'opération "J'apprends à nager" aisance Aquatique,</i> - <i>Nombre de clubs 100% licences,</i>

- *Nombre de clubs et éducateurs labellisés "Natation Santé",*

CND24: Plan de développement 2020 – 2024

Les clés du développement de la natation en Dordogne

Laurent PASCAUD - Président
Décembre 2020



<http://www.cd24natation.com/>



SOMMAIRE

- 0 - Nos partenaires et nos clubs
- 1 – Le contexte
- 2 – Chiffres clés
- 3 – Analyse SWOT
- 4 – Evolution des besoins des pratiquants
- 5 – Pourquoi un plan de développement
- 6 – L'application *SWIMMING HEROES* et la *E-LICENCES*
- 7 – Les 3 leviers de développement de la natation
- 8 – Nos élus à la Ligue NA pour mener nos développements



0°/ NOS PARTENAIRES ET NOS CLUBS

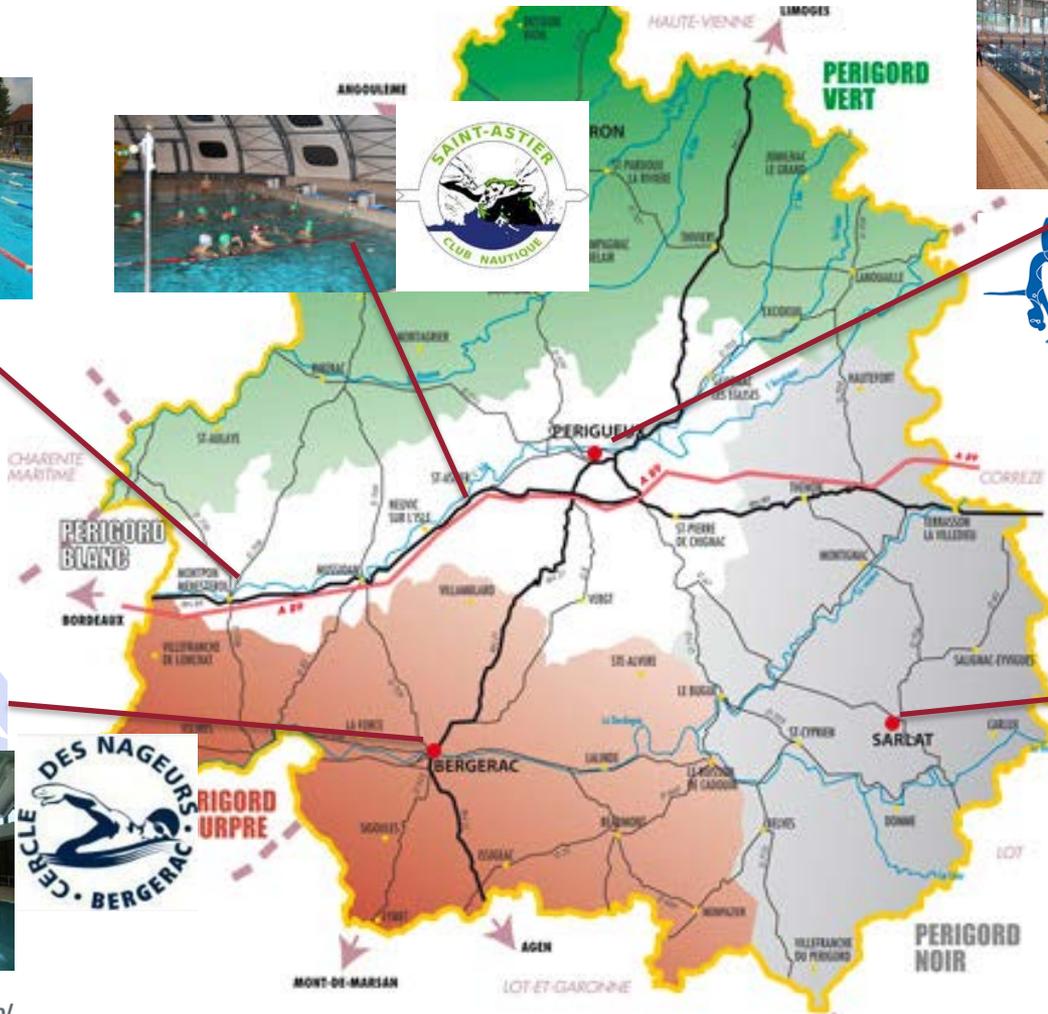
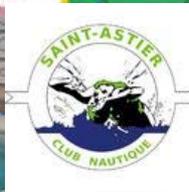


CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



0% NOS PARTENAIRES ET NOS CLUBS

Merci à nos clubs, dirigeants, officiels, bénévoles, entraîneurs, nageurs, etc.



1°/ LE CONTEXTE

La Fédération Française de Natation a engagé depuis 2017 une véritable transformation de son modèle. Tout en s'appuyant sur ses structures déconcentrées (ligues et comités) et ses disciplines (natation course, natation artistique, eau libre, water-polo, plongeon), la Fédération a choisi de diversifier son accompagnement pour soutenir à la fois ses 1300 clubs mais aussi les besoins croissants des 4,5 millions de pratiquants.

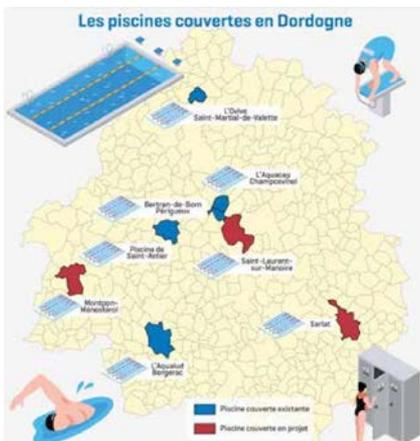
Le comité Départemental de Natation de la Dordogne s'engage pleinement dans cette démarche. Le développement de la natation est encore très dépendant de la disponibilité des équipements dédiés, mais pas seulement. Notre objectif est d'apporter des pratiques et des services plus en adéquation avec les envies et les besoins des amateurs de nos disciplines, et surtout de démontrer l'expertise de nos clubs affiliés à la Fédération Française de Natation pour apporter une expérience unique à nos licenciés. Notre modèle économique se modernise pour s'adapter aux contraintes sociétales et pour respecter l'économie de l'ensemble des structures.

L'organisation des JO en France en 2024 et la création de l'Agence nationale du Sport avec l'évolution du mode d'instruction des dossiers de demande de subvention représentent une véritable opportunité pour favoriser le déploiement du projet de développement fédéral dans les territoires. Ce contexte favorable, doit engager l'ensemble du réseau fédéral, dans une dynamique pour démultiplier les actions de développement et conquérir de nouveaux publics et de nouveaux territoires.

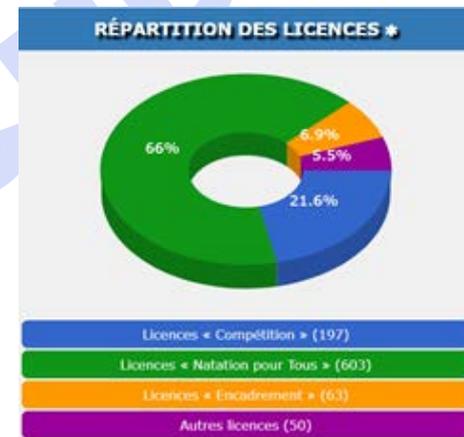


2° CHIFFRES CLES

6
C
L
U
B
S



1 / 4
des licenciés sont
compétiteurs



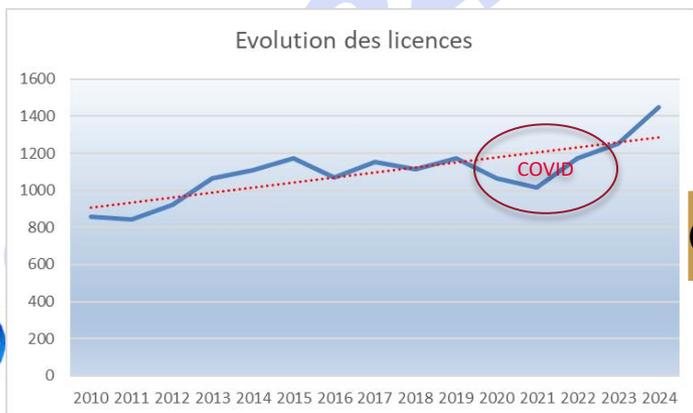
OBJECTIF

100%---

licenciés dans les clubs FFN

86

éducateurs dont
11 professionnels
et 75 bénévoles



OBJECTIF

1 450

licenciés en
2024



3°/ ANALYSE SWOT*

*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats



FORCES

- Compétences des encadrants
- Richesse et diversité des disciplines et des pratiques
- Capacité d'innovation
- Sport accessible à tous, de 0 à 100 ans !



FAIBLESSES

- Manque de structuration des clubs
- Développement hétérogène très lié aux infrastructures et aux politiques des collectivités territoriales
- Format de compétitions rigide et inadapté
- Turn-over licenciés important
- Image d'un sport fastidieux et chronophage



OPPORTUNITES

- Positionnement Sport Santé
- Réservoir important de pratiquants loisirs
- Terrains de jeu naturels disponibles
- Dispositifs gouvernementaux sur l'apprentissage de la natation et la lutte contre les noyades



MENACES

- Concurrence du secteur privé et des collectivités territoriales
- Partage des équipements et des créneaux avec d'autres associations et établissements scolaires
- Manque et vétusté des équipements disponibles
- Attentes des pratiquants en décalage avec la réalité des possibilités en club



4° EVOLUTION DES BESOINS DES PRATIQUANTS



Des nouveaux modes de consommation

L'évolution des modes de consommation s'est considérablement accélérée ces 10 dernières années. La natation reste un sport extrêmement populaire, très pratiqué sur l'ensemble du territoire. Si l'activité libre et auto-organisée est largement majoritaire, les attentes ont évolué. L'envie de progresser, de rejoindre des communautés de sportifs, de progresser à son rythme grâce à de nouvelles formes d'encadrement ou à la "gamification" des pratiques prend de plus en plus d'ampleur. Aussi, l'offre proposée par nos clubs s'est diversifiée en offrant un panel allant du sport compétition au sport santé, en passant par l'émergence d'actions sociales telles que l'apprentissage de la natation à destination des publics défavorisés.



Les attentes des nageurs

La natation doit aussi faire sa révolution culturelle en offrant plus de souplesse, moins de contraintes et dans des intervalles de temps qui se raccourcissent, y compris pour les compétitions.

L'objectif de la Fédération est de mettre en place des dispositifs qui permettront aux pratiquants de se rapprocher progressivement de la Fédération et de ses clubs, en utilisant notamment les outils digitaux et le coaching à distance.



5°/ POURQUOI UN PLAN DE DEVELOPPEMENT

POUR QUI ?

POUR TOUS :

- notre fédération
- notre ligue,
- Notre comité
- nos clubs

...pour au final le pratiquant !

POUR QUOI FAIRE ?

Définir une ligne directrice claire afin de s'aligner avec tous les acteurs fédéraux autour d'objectifs communs et partagés
Définir des axes de développement prioritaires pour atteindre nos objectifs tout en gardant le même cap

POUR POUR QUELS OBJECTIFS ?

Le développement quantitatif

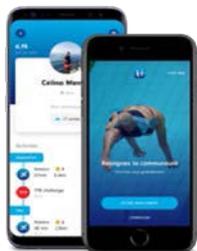
1. Fidéliser les licenciés
2. Capter de nouveaux pratiquants
3. Augmenter les surfaces et les lieux d'activités aquatiques

Le développement qualitatif

1. Répondre et s'adapter aux besoins des pratiquants
2. Accompagner les clubs et les encadrants
3. Encourager la culture du haut niveau pour viser des médailles, la reconnaissance nationale voir international



6°/ L'APPLICATION SWIMMING HEROES ET LA E-LICENCES



Symbole de ce virage pris par la Fédération Française de Natation, la création de l'application *Swimming Heroes* doit répondre à notre volonté de se rapprocher des pratiquants non licenciés en créant des passerelles, et de leur apporter de nouveaux services dans le cadre de la mission de service public de la Fédération, pour qu'ils puissent progresser en toute sécurité.



Avec la nouvelle e-licence la Natation va se doter d'outils qui lui permettront d'augmenter sa base de licenciés tout en offrant un panel de conseils et de services qui pourront les amener progressivement à rejoindre un club.



7°/ LES 3 LEVIERS DE DEVELOPPEMENT DE LA NATATION



LEVIER 1

3 activités complémentaires



LEVIER 2

Lieux et espaces de pratiques



LEVIER 3

Structuration et animation du réseau



7.1°/ LEVIER 1: 3 ACTIVITES COMPLEMENTAIRES



COMPETITION &
PERFECTIONNEMENT



EDUCATION &
CITOYENNETE



SANTE & SOCIALE



7.1°/ LEVIER 1: 3 ACTIVITES COMPLEMENTAIRES



COMPETITION & PERFECTIONNEMENT		
Objectif	Enjeux	Outils
Fidéliser les pratiquants	Proposer une pratique adaptée tout au long de la vie du sportif	Nouveaux formats de compétitions ludiques et simplifiés Nouvelles formes sportives alternatives conçues comme moyen d'accès à la compétition
La richesse de nos trois disciplines olympiques		Public cible prioritaire
Dimension énergétique	Dimension collective	Dimension acrobatique
Public cible		
Dimension artistique	Dimension défi	10-25 ans
Public cible		25 à 55 ans



EDUCATION & CITOYENNETE		
Objectif	Enjeux	
Faire du club, l'acteur incontournable dans l'apprentissage de la natation	Faire du "Savoir Nager" une compétence de base pour tous les -13 ans (assurer la sécurité des publics) Créer du lien avec la discipline Faire découvrir toutes les pratiques	
Moyens	Dispositifs	Public cible prioritaire
Licence Apprentissage		Enfants de 0 à 12 ans
Programmes spécifiques		Public cible
		Parents Collectivités Enseignants



SANTÉ & SOCIALE		
Objectifs		Enjeux
Capturer de nouveaux licenciés Diversifier l'offre et les publics accueillis		Systématiser la prise de licence en offrant de nouveaux services
Moyens	Dispositifs	Public cible
Licence Natation pour tous e-licence Swimming Heroes		Public cible 25 ans et +



7.2°/ LEVIER 2: LES LIEUX ET ESPACES DE PRATIQUES

Développer les activités de la natation et aller à la rencontre de nouveaux publics

Les opérations estivales



Nagez *grandeur*
Nature

Water Polo
Summer Tour

Les outils

Service d'experts fédéraux et de la Ligue dans la gestion des équipements

- Construire des piscines (équipements classiques et maillage du territoire – plan piscine)
- Occuper les piscines inutilisées (bassins d'été)
- Convaincre les collectivités des avantages d'un club affilié
- Mutualiser les ressources et les clubs avec le Triathlon
- Créer de nouveaux clubs (Piscine couverte de Nontron, etc.)

Investir le milieu naturel en partenariat avec le Département

- Repérer des espaces sécurisés (Convention avec la Jemaye)
- Adapter les pratiques
- Adopter les codes outdoor



7.3°/ LEVIER 3: LA STRUCTURATION ET L'ANIMATION DU RESEAU



La réussite de la Natation doit passer par notre capacité à nous structurer et à nous adapter aux enjeux sociétaux et aux politiques publiques. Le développement des clubs passe ainsi en grande partie par la formation des encadrants et la professionnalisation des structures fédérales.



Structuration du réseau

- Accompagnement et structuration des clubs avec : la création d'un service des ressources fédéral dédié aux besoins et attentes des clubs
- Un réseau d'organismes de formation : l'INFAN & les ERFAN
- 2 types de formation à destination de l'ensemble des acteurs : bénévoles, dirigeants, salariés, entraîneurs, juges et officiels :
 - les formations fédérales
 - les formations d'Etat



Animation du réseau

- Fédération pilote dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport, la FFN peut désormais mieux flécher les subventions allouées à ses structures. Le premier objectif est de mieux déployer le plan de développement fédéral auprès de son réseau avec le soutien de l'Agence nationale du Sport.
- Par ailleurs, la Fédération et ses structures déconcentrées engagent régulièrement des travaux collaboratifs et mobilisent les acteurs fédéraux, les institutions, les collectivités et des structures privées pour trouver des réponses de terrain aux problématiques liées aux équipements et à la disponibilité des créneaux.



8° NOS ELUS A LA LIGUE NA POUR MENER NOS DEVELOPPEMENTS

SARAH BOURDEN
Présidente de commission
Membre du CODIR

Union Sarlat Natation
Dordogne (24)

Œuvrer et contribuer au développement de la natation et en particulier la natation estivale en Nouvelle-Aquitaine.

Comité directeur
2021-2024



LAURENT PASCAUD
Vice-Président
Président de commission

CN Bergerac
Dordogne (24)

Officiel, bénévole en club et président de comité départemental depuis 2014. Mon expérience professionnelle sur des projets de construction m'oriente vers les équipements en lien avec la fédération. Ma vision est de proposer des piscines aux collectivités locales pour quadriller le territoire. Il faut des beaux ouvrages structurants pour permettre la compétition ainsi que des bassins de proximité.

Comité directeur
2021-2024



HUGUETTE GAULIN
Membre du CODIR

ACA Périgieux
Dordogne (24)

Continuer à travailler au bon développement de la Ligue, des départements et des clubs. Référente des officiels en Dordogne depuis plusieurs années je souhaite continuer dans cette responsabilité grâce à plusieurs missions : mise en place de la réforme, formations et examens.

Comité directeur
2021-2024



PATRICK HEYER
Membre du CODIR

ACA Périgieux
Dordogne (24)

Mettre mon expérience de sportif, d'organisateur et de président de club au service de la Ligue. Aider au développement de toutes les disciplines de la fédération et notamment suite à mon expérience à Périgieux de la pratique de la natation artistique.

Comité directeur
2021-2024



JEAN-LOUIS HAGARD
Membre du CODIR

ACA Périgieux
Dordogne (24)

Officiel depuis 20 ans, juge fédéral depuis 8 ans ma motivation n'a pas changé : donner de mon temps pour que jeunes et moins jeunes puissent pratiquer leur sport dans le respect du règlement FINA, FFN. Au sein du collectif jeunes officiels motiver et donner à ces jeunes le plaisir d'officier.

Comité directeur
2021-2024




MERCI



<http://www.cd24natation.com/>

